

Coupe de France des Régions

1 - Date et lieu de la rencontre : Les samedi 30 et dimanche 31 août 2014 à Saint Palais (Aquitaine)
Bassin de 25 mètres (5 couloirs)

2 - Règlement sportif :

Catégories d'âge : Filles et Garçons Minimes (1999/2000) Cadets (1997/1998)

Chaque équipe de Comité sera représentée par deux nageurs dans l'épreuve individuelle de 50 mètres nage libre, un nageur dans chaque épreuve individuelle de 100 ou 200 mètres, et par une équipe dans chaque relais. Un nageur ne pourra participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais. Un nageur qui abandonnera ou qui sera disqualifié ne marquera pas de point ; il en sera de même pour les relais. Le relais 10 fois 50 nage libre sera composé obligatoirement de cinq nageurs cadets et cinq nageurs minimes. L'ordre des nageurs dans la composition de ce relais est laissé au libre choix des régions.

3 - Décompte des points :

<u>Epreuves individuelles</u>	<u>Relais</u>
1er 2N + 2	Points doublés
2ème 2N - 1	
3ème 2N - 2	
4ème 2N - 3	
etc. (N = nombre de régions présentes)	

Il y aura un classement minimes filles, un classement minimes garçons, un classement cadettes, un classement cadets et un classement général. Le relais 10 fois 50 nage libre ne sera pris en compte que pour le classement général final.

4 - Engagements :

Ils seront effectués par l'encadrement de la sélection Midi-Pyrénées pendant le stage de préparation auprès du responsable du Comité d'organisation.

5 - Programme :

Les épreuves seront nagées dans l'ordre suivant : minimes filles, minimes garçons, cadettes, puis cadets. Pour le relais 10 fois 50 nage libre : filles, puis garçons.

<u>Samedi 30 août matin</u>	<u>Samedi 30 août après-midi</u>	<u>Dimanche 31 août matin</u>
Echauffement : 8 h 45/9 h 45 Début des épreuves : 10 h	Echauffement : 13 h 30/14 h 30 Défilé des équipes : 14 h 45 Début des épreuves : 15 h 30	Echauffement : 8 h 30/9 h 30 Début des épreuves : 9 h 45
50 mètres nage libre 100 mètres nage libre 200 mètres brasse 100 mètres papillon	200 mètres nage libre 100 mètres brasse 200 mètres nage libre Relais 4 x 100 mètres 4 nages	100 mètres nage libre 200 mètres 4 nages Relais 10 x 50 mètres nage libre

6 - Qualification des nageurs :

Un nageur venant d'un club d'hiver et transféré au cours de la saison vers un club d'été est non-sélectionnable, sauf s'il n'a pas été licencié la saison précédente (règlement national).

Les Présidents et correspondants de clubs devront informer les membres de la Commission régionale les nageurs minimes ou cadets qui ne sont **pas disponibles** pour effectuer le stage et participer à la compétition nationale.

La Commission de sélection composée de l'encadrement du stage déterminera la composition de l'équipe retenue au cours des Championnats 2014. Cette sélection pourra être annoncée en plusieurs fois (samedi soir, dimanche midi, dimanche après-midi).

Les nageurs retenus en sélection resteront à Souillac jusqu'au mardi ou mercredi, jour de départ sur le lieu de la compétition.

Important : Les nageurs seront sélectionnés en Equipe Régionale essentiellement sur la base des temps réalisés aux Championnats des Pyrénées. Le nombre d'épreuves est laissé au libre choix des entraîneurs de club dans la limite des six épreuves individuelles prévues par le règlement.